

Saint-Avold

SAINT-AVOLD Politique

Gilets jaunes : Grand débat mercredi

O. F.



Patrick Bonnet, organise et anime la première réunion publique dans le cadre du Grand débat, dans le secteur de Saint-Avold. Photo archives RL

Ce mercredi 30 janvier, à Diesen, une réunion publique est organisée dans le cadre du Grand débat. L'organisateur et animateur, Patrick Bonnet, assure qu'il a y en aura d'autres.

Dans le cadre du Grand débat (lire ci-dessous), une réunion publique est organisée ce mercredi 30 janvier de 18h à 20h au Foyer communal, rue des Champs à Diesen. L'organisateur et animateur est Patrick Bonnet.

• **Tout public**

La salle a une capacité limitée : cent personnes. Le souhait est que chacun puisse s'exprimer sans contrainte, notamment ceux qui seraient réfractaires à toutes formes d'institutions (élus, etc.).

• **Les thèmes**

Patrick Bonnet, l'organisateur et animateur, n'a pas voulu choisir à la place des participants. Les quatre thèmes émis par le gouvernement seront donc proposés : l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la fiscalité et dépenses publiques et la démocratie et citoyenneté. « Et si les gens veulent aborder un 5^e thème : pas de problème ! »

• **Dans quel but ?**

L'objectif du débat est de permettre de produire des propositions et des solutions aux problèmes posés. Les échanges doivent permettre d'identifier les objectifs et les solutions pour les atteindre. Toutes les contributions seront remontées dans le but d'effectuer une analyse quantitative et qualitative. Celle-ci donnera lieu à une restitution placée sous le contrôle et la responsabilité de garants. Le tout doit permettre de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois.

• Les règles

La parole est libre si elle reste fidèle à toute expression qui respecte les principes généraux de la démocratie. Chaque intervenant doit observer une charte qui exige le respect et aucun sujet relevant du prosélytisme ou de la xénophobie.

En cas de violation grave ou répétée de la charte, le participant sera susceptible d'être exclu du débat.

• Compte-rendu

La réunion fera l'objet d'un compte-rendu par écrit sur la base d'un modèle décliné à l'échelle nationale, de manière à en faciliter la synthèse. L'ensemble des participants est invité à rédiger son propre compte-rendu : en ligne ou version papier à envoyer par La Poste à la Mission du grand débat national.

« Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons, relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant et invariable dans toutes les parties du gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre royaume », indique (le 24 janvier 1789) Louis XVI dans sa *Lettre du roi pour la convocation des états généraux à Versailles*, le 27 avril 1789.

En annexe, un règlement précise notamment la procédure de rédaction des cahiers de doléances. De nombreuses doléances se retrouvent dans un très grand nombre de cahiers, dans l'ensemble du royaume.

Le sujet qui revient le plus dans les cahiers du tiers état (quasiment la totalité de la population française de 27 millions de personnes à

l'époque) est les impôts indirects. Suivent les droits sur le vin et le tabac.

Les impôts directs aussi sont pointés du doigt. Les demandes s'articulent en général sur une réforme, une simplification et un remplacement par un impôt unique. Lequel devrait concerner tous les sujets... En fonction de leurs revenus.

Du côté de la justice royale, les critiques sont fortes. Là encore, la demande est à la simplification et l'accélération des procédures et aux questionnements liés à l'honnêteté et aux compétences des juges.

Dans *La Contamination du monde : une histoire des pollutions à l'âge industriel* (Le Seuil, 2017), Francois Jarrige et Thomas Le Roux relatent que les cahiers de doléances de 1789 sont « souvent très hostiles à l'industrie prédatrice de ressources qui s'avère un danger pour la santé publique. En Lorraine, les habitants se plaignent de la pollution du ruisseau de Fenche (forges, moulins, lavage du minerai)». La rivière est « infectée, remplie de rouille de fer... Même les jardiniers ne peuvent en arroser leurs jardins ».

Patrick Bonnet, l'organisateur et l'animateur de la réunion publique (déclarée à la préfecture) dans le cadre du Grand débat de ce mercredi 31 janvier à Diesen, a déjà envoyé deux courriers au Président de la République. « Je suis le rapporteur d'une rencontre entre des Gilets jaunes venus de plusieurs "ronds-points" du département de la Moselle ; des personnes de tous les âges, des jeunes, des retraités, des actifs de différents corps de métiers, des chômeurs, des "laissés-pour-compte"... Des Gilets jaunes d'Alsace, des Cévennes, du Gers se sont associés à cet envoi », écrit-il dans la première missive datée du 26 décembre 2018.

Dans la seconde, en date du 12 janvier 2019, il interroge Emmanuel Macron : « Au courrier précédent, nous avons joint une liste de revendications. L'avez-vous jugée disproportionnée ce qui aurait motivé votre absence de réponse ? ».

La première lettre comportait cinquante-quatre demandes. Sur des sujets variés : « L'interdiction de se présenter à une élection ou de postuler à la direction d'un syndicat (eau, collecte...) à tout élu condamné pénalement »; « la réduction des délais de justice »; « la chasse à l'échappement fiscal sanctionné de manière stricte et sans appel avec remboursement immédiat de tout détournement »; « la revalorisation des retraites, que celles des veuves soient réévaluées à 80 % », « l'augmentation du SMIC »; « le calcul de l'impôt sur le revenu plus juste »; « la réduction des taxes (eaux, gaz, essence...) »; « le retour des institutions au plus près des citoyens (hôpitaux, maternités, postes, impôts, tribunaux, collège, lycée, école, aide scolaire...) »; l'arrêt du regroupement en grand pôle »; « la comptabilisation du vote blanc »; « que soient conjurés les déserts médicaux et développé le nombre de médecins spécialistes... »



Dans le cadre du Grand débat initié par le Gouvernement à la suite du mouvement des Gilets Jaunes, une réunion publique est organisée à Diesen. Contact sur la page Facebook Citoyens de France - Moselle. Photo archives RL